

Communauté
de Communes
du Savès

Avenue Lagailou
32220 Lombez
05 62 62 68 70
05 62 62 68 73
contact@ccsaves32.fr

Cadre réservé au maire

Transmis par le maire
avec avis

- ☐ FAVORABLE
☐ DÉFAVORABLE
☐ RÉSERVÉ

(Préciser motifs⁽²⁾)

à la Communauté de Communes
pour la suite à donner

A le

Cadre réservé au service instructeur

Compétence

- ☐ CCS ☐ MAIRE

Avis du service

Lombez, le

Monsieur le Maire,

Je soussigné

demeurant à

agissant en qualité de

sollicite

- pour mon compte personnel
- pour le compte de
demeurant à

l'autorisation ci-après :

- ☐ Arrêté d'alignement (c'est-à-dire définition de la limite du domaine public)
☐ Création d'un accès nouveau ou ☐ Modification d'un accès existant
☐ Réalisation d'une clôture maçonnée ou grillagée en limite du domaine public
☐ avec portail ☐ sans portail
☐ Plantation d'une haie en limite du domaine public
☐ Réalisation d'une canalisation souterraine : Nature Diamètre
☐ Mise en place d'un échafaudage pour travaux sur immeuble riverain⁽¹⁾
☐ Nature travaux :
- ☐ **Rejet des eaux usées traitées : (joindre impérativement l'avis du gestionnaire de l'assainissement déjà donné pour les documents d'urbanisme antérieurs).**

☐ Autre

Situation des travaux

Commune Section cadastrale Parcelle n°

Lieu-dit

Voie publique concernée

RD n°	VC n°	CR de
-------	-------	-------

.....

Désignation de la voie

Date souhaitée pour commencer les travaux :

Durée des travaux :

Pièces annexées (voir verso) :

Je m'engage à payer la redevance d'occupation éventuelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

A le

Signature,

PIÈCES A JOINDRE

Demande d'alignement

- Plan de situation (1/20000),
- Extrait du plan cadastral comportant la parcelle considérée et le secteur voisin (1/2000).

Création d'accès nouveau

- Plan de situation,
- Extrait du plan cadastral avec position de l'accès,
- Plan de masse (1/200) de l'accès souhaité. S'il s'agit d'un accès destiné à une activité artisanale, industrielle ou commerciale, précisions complémentaires éventuelles,
- Les accès importants devront faire l'objet d'un dossier technique complet.

Clôture (haie ou maçonnerie)

- Plan de situation,
- Extrait du plan cadastral,
- Tracé de la clôture et position du portail éventuel,
- Photographie de l'aspect extérieur avant travaux,
- Pour les communes dotées d'un PLU, déclaration de travaux délivrée par la mairie ou copie de la demande, si cette dernière est en cours d'instruction.

Conformément aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 3 janvier 1977 relative à l'architecture, sont d'intérêt public la création architecturale, la qualité des constructions, l'insertion harmonieuse de celles-ci dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains et du patrimoine.

- Pour une haie, précisez la nature des plantes prévues.
- Pour une clôture maçonnée, précisez les matériaux envisagés et joindre une photographie.

Canalisation souterraine

- Plan de situation,
- Extrait du plan cadastral avec position de l'accès,
- Tracé précis sur le plan de masse de la canalisation (côtes, pentes, niveaux, précisez si rattachement au NGF).

Echafaudage ⁽¹⁾

- Plan de situation,
- Extrait cadastral.

Pose d'une enseigne ⁽¹⁾

- Plan de situation,
- Extrait cadastral,
- Dessin de façade avec position cotée,
- Coupe transversale sur façade positionnant le surplomb du domaine public par l'enseigne.

N.B. : Toute demande, non accompagnée des pièces nécessaires à l'instruction des dossiers, fera l'objet d'un retour au demandeur et ne pourra être prise en compte.